



Compte rendu du 30/06/2017



Etaient présents : Damien BLANCHET
Amélie FOLLIOT
Vincent CARON

Etaient invités : Henrique VALA
Fabien ROYER

Etaient excusés : Pascal THELOHAN
Sliman MAMERI

ORDRE DU JOUR

La réunion de début de saison a eu lieu le **Vendredi 30 Juin à 19 h à Plaisir**

- Approbation du compte rendu de la réunion
- Bilan sur le 1er semestre 2017
- Classement arbitre et classification par groupe selon le nouveau projet territorial
- Bilan suivi effectué
- Organisation saison 17/18
- Organisation désignation 17/18 par catégorie qui fait quoi
- Organisation regroupement début de saison (date, lieu) et contenu
- Organisation regroupement des superviseurs début de saison pour harmonisation et cohérence
- Budget
- Organisation stage nouveau arbitre
- Communication avec arbitres et boîte mail
- Organisation soirée " arbitrage " thématique
- Licences arbitres et certificat médicaux spécifiques

La séance s'ouvre à 19h à Plaisir sous la présidence de Damien BLANCHET. Le secrétaire de séance est Henrique VALA.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

La correction du compte rendu a été faite et il a été approuvé par les membres de la CDA.

BILAN SUR LE 1ER SEMESTRE 2017 (SUIVI, DESIGNATION, PROBLEME RENCONTRE)

Suivi: 22 suivis de faits, 2 en corrections.

Il faut vite harmoniser les bonnes pratiques (réunion), le délai des retours/corrections ainsi que le contenu du suivi

Désignation:

Sur la saison 2016-17 :

- ✓ 10% des rencontres non désignés
- ✓ 65% couverts par des arbitres départementaux
- ✓ 25% couverts par des arbitres régions
- ✓ 23 arbitres disponibles en moyenne par week-end (dont 13 le samedi) sur une liste de 50.

Un autre problème rencontré est la communication (ou la transmission de l'information) entre la COC et la CDA.

CLASSEMENT ARBITRE ET CLASSIFICATION PAR GROUPE SELON LE NOUVEAU PROJET TERRITORIAL

Tous les arbitres départementaux passent en classement T3. 3 groupes sont composés au niveau du comité. Suite aux suivis, une revue des groupes sera faite.

BILAN SUIVI EFFECTUE

22 suivis ont été faits au 1er semestre 2017, 2 sont en relecture. Les suivis seront diffusés dès que possible sur IHand.

ORGANISATION SAISON 17/18

- ✓ Regroupement de début de saison: dimanche 3 septembre et samedi 9 septembre de 10 h à 13h au comité. Un mail sera envoyé aux arbitres ainsi qu'aux clubs.
- ✓ Désignation: Pascal THELOHAN garde les désignations +16 M et F ainsi que pour les - **18M/F**, reprise décalage le 9 septembre et 16 septembre les matchs +16 M/F
Les désignations se feront environ 12 jours avant la rencontre.

ORGANISATION DES SUPERVISEURS SAISON 17/18

- ✓ Regroupement et formation : le jeudi 14 septembre 19h30 - 22h30.
- ✓ Désignation des superviseurs : Séverine BOUHOURS
La relecture sera assurée par Damien Blanchet, Benjamin Rousseau et Séverine Bouhours.

BUDGET

Une demande de 55 euros sera demandée à chaque club pour CDA/CDJA

Le BD a validé le principe d'avoir une moyenne de 3 suivis par arbitre.

La CDA aura la possibilité de faire appel à des intervenants extérieurs pour stage et soirée thématique.

ORGANISATION STAGE NOUVEAU ARBITRE

Mise en place par Séverine, contenu et forme avec possibilité intervention extérieure (arbitres et/ou technicien)

A faire sur octobre/novembre/décembre, validation du théorique avant vacances de Noël.
VALIDATION pratique septembre/octobre pour les lauréats de la théorie saison 16/17 (19 inscrits, 17 ont passés l'examen théorique, 11 ont été reçus et 6 refusés).

COMMUNICATION AVEC ARBITRES ET BOITE MAIL

Adresses mails officielles:

Cda78: 5878000.cda@ffhandball.net

Désignation 78: designation@comité78-handball.org

Seul les mails envoyés sur ces 2 adresses **seront pris en considération**, pour le moment mettre les deux adresses à chaque fois.

ORGANISATION SOIREE " ARBITRAGE " THEMATIQUE

Objectif : 3 (1 par trimestre) par bassin

Le thème, les intervenants et les lieux seront fixés ultérieurement, le contenu sera fait en fonction des retours de suivis. Ces réunions auront lieu en soirée et en semaine.

Amélie Foliot aura en charge l'organisation de ces soirées.

LICENCES ARBITRES ET CERTIFICAT MEDICAUX SPECIFIQUES

Une relance va être faite par mail aux arbitres pour rappeler que la licence peut être faite à partir du 1er juillet et validée par comité.

QUESTIONS DIVERSESQuelle organisation en fonction des bassins ?

Un prévisionnel devrait être fait pour toute la saison (réunions début de saison, réunions CDA, formation(s), soirées à thème,...) afin que tous (arbitres, clubs, membres CDA) puissent s'organiser à l'avance. L'idée est de répartir les actions sur les différents bassins (ouvert au niveau départemental).

Trombinoscope : L'idée est de mettre en place un trombi des arbitres pour le site du comité. Les arbitres viendraient avec leur maillot d'arbitrage à la réunion de début de saison afin de prendre des photos.

La séance est levée à 23h00.

Damien BLANCHET
Président de séance

Henrique VALA
Secrétaire de séance